

## **MISSION D'ÉCHANGES DE SIGEM AU NIGER (14 AU 21 AVRIL 2008)**

A l'initiative de partenaires nigériens rencontrés lors du forum de la concertation en novembre 2007 à Dakar, le Directeur de la SIGEM a séjourné à Niamey du 14 au 21 avril 2008.

Plusieurs séances de travail avec des responsables de sociétés et de structures mutualistes impliqués dans la gestion des mutuelles de santé d'entreprises ont eu lieu durant cette mission.

Ce sont au total 14 sociétés et organisations qui ont été visitées par M. Traoré, Directeur de SIGEM et ses hôtes au cours de cette semaine marathon.

Les différents échanges ont permis de mettre en évidence le besoin d'une assistance technique, renforcé par la loi sur les mutuelles de santé votée à l'Assemblée Nationale et en attente de promulgation et de vulgarisation.

Il était donc nécessaire pour SIGEM à l'issue de cette mission de prospection de maintenir le contact avec les entreprises et mutuelles rencontrées par un échange d'information continue et par l'organisation d'une activité qui serait un cadre de partages, d'échanges et de renforcement des capacités des acteurs.

Ainsi, pour joindre l'acte à la parole, SIGEM a décidé avec l'appui de ses partenaires locaux, et eu égard à l'intérêt suscité par son savoir-faire lors des séances de travail, de proposer un séminaire de formation à l'intention des acteurs impliqués dans la gestion et l'animation des mutuelles de santé et autres systèmes de micro assurance santé au Niger.

Le thème proposé est le suivant :

**« Le renforcement des capacités des gestionnaires des mutuelles de santé pour une meilleure protection sociale ».**

Le séminaire de formation sera axé sur l'explication du cadre juridique de fonctionnement des mutuelles de santé au Niger, les principes fondamentaux, l'organisation et les spécificités des mutuelles de santé, les risques majeurs de l'assurance santé et ses mécanismes de maîtrise et le suivi des mutuelles de santé.

Ce séminaire sera organisé à l'Académie des Arts Martiaux (ACAM) de Niamey **du 30 juillet au 1<sup>er</sup> août 2008** et sera clôturé par une table ronde ayant pour thème : **« La loi portant régime général des mutuelles de santé en République du Niger : instrument majeur de développement des mutuelles de santé au Niger ».**

A l'instar de plusieurs entreprises africaines et ivoiriennes en particulier, SIGEM s'est inscrite dans un processus d'externalisation de ses prestations d'autant plus que le verrou des frontières a cédé et que la tendance est à la libre circulation des personnes et des biens, cheval de bataille de la plupart des organisations sous régionales.

SIGEM reste donc ouverte de ce fait à la sollicitation de ses prestations par toutes les organisations mutualistes africaines souhaitant améliorer leur fonctionnement afin d'atteindre la viabilité pérenne de leur système.

*Une contribution de SIGEM*

*Site web: [www.sigem.ci](http://www.sigem.ci)*

*E.mail: [sigem@aviso.ci](mailto:sigem@aviso.ci) / [infos@sigem.ci](mailto:infos@sigem.ci)*

*Tél.: (225)22 42 82 82*